REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700363

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CT6 - Régie des Eaux (3)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 29 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 30 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 34 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 35 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 36 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 37 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 38 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant

D - Arrêté et signatures

42

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

	Я	EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 186 248,79	500 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	1 686 248,79
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 186 248,79	2 186 248,79
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	356 983,70	-1 792 800,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	2 149 783,70
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	356 983,70	356 983,70
			

2 543 232,49

TOTA

TOTAL DU BUDGET (3)

2 543 232,49

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 976 000,00	0,00	686 248,79	686 248,79	3 662 248,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 002 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	2 902 000,00
014	Atténuations de produits	1 360 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	1 960 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	6 353 000,00	0,00	2 186 248,79	2 186 248,79	8 539 248,79
66	Charges financières	146 000,00	0,00	0,00	0,00	146 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses réelles d'exploitation	6 549 000,00	0,00	2 186 248,79	2 186 248,79	8 735 248,79
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	2 300 000,00		0,00	0,00	2 300 000,00
	TOTAL	8 849 000,00	0,00	2 186 248,79	2 186 248,79	11 035 248,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 11 035 248,79

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 403 721,36	0,00	500 000,00	500 000,00	8 903 721,36
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	8 403 721,36	0,00	500 000,00	500 000,00	8 903 721,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	8 408 721,36	0,00	500 000,00	500 000,00	8 908 721,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	440 278,64		0,00	0,00	440 278,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	440 278,64		0,00	0,00	440 278,64
	TOTAL	8 849 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	9 349 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 686 248,79 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 11 035 248,79

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 859 721,36
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	336 983,70	336 983,70	336 983,70
	Total des opérations d'équipement	4 480 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	4 500 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 480 000,00	0,00	356 983,70	356 983,70	4 836 983,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	262 521,36	0,00	0,00	0,00	262 521,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	262 521,36	0,00	0,00	0,00	262 521,36
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	4 742 521,36	0,00	356 983,70	356 983,70	5 099 505,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	440 278,64		0,00	0,00	440 278,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	440 278,64		0,00	0,00	440 278,64
	TOTAL	5 182 800,00	0,00	356 983,70	356 983,70	5 539 783,70

	i i
	=
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTIC	CIPE (2) 0,0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 539 783,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	(2) II	nouvenes	III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	940 000,00	0,00	0,00	0,00	940 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 792 800,00	0,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	Total des recettes d'équipement	2 882 800,00	0,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00	1 090 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	2 882 800,00	0,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00	1 090 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	2 300 000,00		0,00	0,00	2 300 000,00
	TOTAL	5 182 800,00	0,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00	3 390 000,00

+

I	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 149 783,70
		=
ı	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 539 783,70

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 859 721,36
--	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	686 248,79		686 248,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	900,000,00		900 000,00
014	Atténuations de produits	600 000,00		600 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 186 248,79	0,00	2 186 248,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	_

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 186 248,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	20 000,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	336 983,70	0,00	336 983,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	356 983,70	0,00	356 983,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 983,70

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	500 000,00		500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	500 000,00	0,00	500 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 686 248,79

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 186 248,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-1 792 800,00	0,00	-1 792 800,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	-1 792 800,00	0,00	-1 792 800,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 149 783,70
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 983,70

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 976 000,00	686 248,79	686 248,79
604	Achats d'études, prestations de services	190 000,00	80 000,00	80 000,00
605	Achats d'eau	950 000,00	150 000,00	150 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	330 000,00	120 000,00	120 000,00
6062	Produits de traitement	50 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	450 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	40 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	13 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	180 000,00	206 248,79	206 248,79
6168	Autres	80 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6221	Commissions et courtages sur achats	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	28 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	28 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	8 000,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	4 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 500,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	370 000,00	100 000,00	100 000,00
6378	Autres taxes et redevances	13 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 002 000,00	900 000,00	900 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 000 000,00	900 000,00	900 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 360 000,00	600 000,00	600 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 360 000,00	600 000,00	600 000,00
		15 000,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
65 6541	Autres charges de gestion courante Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6542	Creances admises en non-valeur Créances éteintes	10 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
		· ·		•
IOIAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	6 353 000,00	2 186 248,79	2 186 248,79
66	Charges financières (b) (8)	146 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	111 206,70	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 468,58	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	37 261,88	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	6 549 000,00		
i i	IOIAL DES DEFENSES REELLES	0 549 000,00	2 186 248,79	2 186 248,79

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 300 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 300 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 300 000,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	8 849 000,00	2 186 248,79	2 186 248,79

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 186 248,79

Détail du calcul des ICNE au d	ompte 66112 (8)
Montant des ICNE de l'exercice	23 311,34
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-25 779,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 468,58

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 403 721,36	500 000,00	500 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 900 000,00	400 000,00	400 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 300 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	200 000,00	100 000,00	100 000,00
7068	Autres prestations de services	2 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	1 721,36	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	8 403 721,36	500 000,00	500 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	8 408 721,36	500 000,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	440 278,64	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	440 278,64	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	440 278,64	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 849 000,00	500 000,00	500 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 686 248,79
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 186 248,79

Détail du calcul des ICNE au c	ompte 7622 (11)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	336 983,70	336 983,70
2313	Constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	136 983,70	136 983,70
2017600900	Opération d'équipement n° 2017600900 (5)	3 000 000,00	0,00	0,00
2017601000	Opération d'équipement n° 2017601000 (5)	600 000,00	0,00	0,00
2017602000	Opération d'équipement n° 2017602000 (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2017603000	Opération d'équipement n° 2017603000 (5)	100 000,00	0,00	0,00
2017604000	Opération d'équipement n° 2017604000 (5)	100 000,00	0,00	0,00
2017605000	Opération d'équipement n° 2017605000 (5)	425 000,00	0,00	0,00
2017606000	Opération d'équipement n° 2017606000 (5)	40 000,00	0,00	0,00
2017607000	Opération d'équipement n° 2017607000 (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2017608000	Opération d'équipement n° 2017608000 (5)	130 000,00	0,00	0,00
2017609000	Opération d'équipement n° 2017609000 (5)	45 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 480 000,00	356 983,70	356 983,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	262 521,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	260 746,90	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 774,46	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	262 521,36	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 742 521,36	356 983,70	356 983,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	440 278,64	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	440 278,64	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	310 278,64	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	130 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	440 278,64	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 182 800,00	356 983,70	356 983,70

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 983,70

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	940 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	160 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	780 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 792 800,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00
1641	Emprunts en euros	1 792 800,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 882 800,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 882 800,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 000 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 300 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	17 500,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 500,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	400,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	235 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	158 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	228 100,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	1 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	500 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	12 100,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	400,00	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	54 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	800,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	76 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 200,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 300 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 182 800,00	-1 792 800,00	-1 792 800,00

0,00
+
2 149 783,70
=
356 983,70

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600900 (1) LIBELLE: CREATION RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017601000 (1) LIBELLE: TRAVAUX USINES RESERVOIRS SURPRESSEURS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DECLUTAT - (a.i.d) (a.i.b)	0.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017602000 (1) LIBELLE : TRAVAUX CENTRE TECH. BATIMENTS ADMNISTRA

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017603000 (1) LIBELLE: SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017604000 (1) LIBELLE : FANFARIGOULE REMPLACEMENT CONDUITE ADDUC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017605000 (1) LIBELLE : MISE EN PLACE DE LA RADIO RELEVE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = $(c+d) - (a+b)$	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017606000 (1) LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES LEGER PL UTILITAIR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017607000 (1) LIBELLE: ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	10 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017608000 (1) LIBELLE : ETUDES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017609000 (1) LIBELLE: ACQUISITION MOBILIER MATERIEL LICENCES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

		IV - ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DET	N – ETAT DE	LA DETTE - DETAI	IE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	TRESORERIE		A1.1
	A1.1	A1.1 – DETAIL DES CREI	DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	IE (1)		
	Date de la			Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
	de trésorerie (2)					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pour les montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

			- -	IV – ANN	ANNEXES								≥	
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA	J BILAN –	ETAT DE L		DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	ON PAR	NATURE	JE DET	ΤE				A1.2	
		A1.2 –	REPARTII	ION PAR	A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	ЕТТЕ (І	10rs 1644	et 166						
					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		•		۰			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau Ta de taux actu	nitial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 450 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 450 000,00									
40001/17970/003/001	SOCIETE GENERALE	30/09/2009	15/10/2009	31/01/2010	450 000,00	>	EURIBOR03M	1,592	3,274	EUR	-	U	0	A-1
40004/A2909298	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	03/08/2009	25/02/2010	00,000 009	ш		4,300	4,360	EUR	Ø	۵	z	A-1
40005/A291027E	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2010	30/07/2010	25/02/2011	800 000,00	ш		3,510	3,547	EUR	Ø	۵	0	A-1
40008/10278008510002001180		23/05/2011	17/06/2011	31/08/2011	500 000,00	ш		4,765	1,068	EUR	-	۵	z	A-1
40009/1227836	CAISSE DEPOTS ET	01/08/2012	02/11/2012	01/09/2013	650 000,00	ш		4,790	4,797	EUR	∢	۵	z	A-1
40012/A29120QJ	CAISSE D'EPARGNE	31/10/2012	03/12/2012	25/03/2013	350 000,00	ш		4,550	4,676	EUR	-	۵	z	A-1
40015/MON234539	DEXIA CL	08/10/2005	12/10/2005	01/02/2006	700 000,00	ш		3,160	3,197	EUR	-	۵	z	A-1
40017/0298336/001	BANQUE POSTALE	15/03/2013	12/04/2013	01/08/2013	400 000,00	ш		3,980	4,071	EUR	⊢	O	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					17 700,00									
					17 700,00	ь		0,000	0,000		×	×	z	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					18 652,61									

					Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			oje (Taux initial	nitial		0,410		Possibilité	Ž,
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'00									
1687 Autres dettes (total)					18 652,61									
40016/MIN055609	DEXIA CL	17/04/2000	01/06/2002	01/06/2004	18 652,61	Ь		5,630	2,381	EUR	А	Ь	Z	
Total général					4 486 352,61									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

				IV – ANNEXES	(ES							2
	ELEME	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE	- ETAT DE	LA DETTE	EPARTII	LION	- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	RE DE 1	DETTE			A1.2
		A1.2 – R	REPARTITION P	ON PAR NATUR	RE DE DE	TTE	AR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	et 166) (suite)			
					· 道·	mprunts (Emprunts et dettes au 01/01/N	7				
					!	}	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		2 751 722,45					260 746,90	111 106,79	0,00	23 311,34
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		2 751 722,45					260 746,90	111 106,79	00'00	23 311,34
40001/17970/003/001	z	00'0	A-1	270 000,00	11,82	>	EURIBOR03M	3,580	22 500,00	9 493,15	00'0	1 509,57
40004/A2909298	z	00'0	A-1	327 585,10	6,64	ш		4,300	41 041,65	13 649,65	00'0	4 278,25
40005/A291027E	z	00'0	A-1	580 579,25	12,64	ш		3,510	35 939,71	20 065,71	00'0	6 637,79
40008/10278008510002001180	z	00'0	A-1	385 821,01	13,40	ш		4,765	20 899,88	18 014,60	00'0	1 481,97
40009/1227836	z	00'0	A-1	481 613,97	99'6	ш		4,790	38 667,43	23 069,31	00'0	7 013,44
40012/A29120QJ	z	00'0	A-1	258 520,07	6,97	ш		4,550	20 912,87	11 409,21	00'0	150,15
40015/MON234539	z	00'0	A-1	167 603,11	2,83	ш		3,160	54 118,68	4 659,16	00'0	587,73
40017/0298336/001	z	00'0	A-1	279 999,94	10,32	ш		3,980	26 666,68	10 746,00	00'00	1 652,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'00	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		12 000,00					12 000,00	00'0	0,00	0,00
	z	00'0		12 000,00	0,00	ш		0,000	12 000,00	0,00	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		1 774,47					1 774,47	06'66	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'00	00'00	00'0	00'0

			٠		m.	nprunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	-				
							Taux d'intérêt		,	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Interêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'00					00'0	0,00	0,00	00'00
1687 Autres dettes (total)		00'0		1 774,47					1 774,47	06'66	00'00	00'0
40016/MIN055609	Z	00'0		1 774,47	0,41	ч		5,630	1 774,47	06'66	00'00	00'0
Total général		00'0		2 765 496,92					274 521,37	111 206,69	00'00	23 311,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	Ν
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A13 - REPARTITION DES EMPRIINTS PAR STRIICTIIRE DE TAIIX (HORS A1)

		A1.5 – KE	AT.3 - KEPAKITION DES		RONI	S PAR S	I RUCIU	אב שב ו	EMPRUNIS PAR SIRUCIORE DE IAUX (HORS AT)	AI)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00,00	00'0	00'0

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		1	- ANNEXES				≥
ELEMENTS D	U BILAN – E	TAT DE LA DETTE	- TYPOLOGIE DE	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A1.4
		A1.4 – TYPOLO	GIE DE LA REPAR	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		
Ind	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de		0	0	euro 0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	09'86	0,00	00'0	00,0	00'0	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré · (tunnel)	Montant en euros	2 751 722,45	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
(7) Multiplicators incomity 9 - multiplicators incomity E	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) mainplicateur jusqu'a 5 , mainplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	0,00	0,00	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4.0
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	Immobilisations incorporelles - Frais d'études	10	18/06/2015
L	Immobilisations incorporelles - Frais d'insertion	10	18/06/2015
L	Immobilisations incorporelles - Logiciels bureautiques	3	18/06/2015
L	Immobilisations incorporelles - Autres immobilisations	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Constructions bâtiments	30	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Bâtiments administratifs	30	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Installations générales et aménagement	20	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Réseaux d'eau potable	40	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Matériels industriels	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Outillages	5	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Matériels spécifiques d'exploitation	8	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Batiments d'exploitation mis à disposition	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Installations générales agencement	10	18/06/2015
	aménagement		
L	Immobilisations corporelles - Véhicules légers	5	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Véhicules lourds	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Matériels de bureau et informatiques	3	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Mobiliers	5	18/06/2015
L	Subventions d'investissement	15	18/06/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES URCES PROPRES =A + B	I 702 800,00	0,00	0,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	262 521,36	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	260 746,90	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 774,46	0,00	0,00
Dépens (B)	es et transferts à déduire des ressources propres	440 278,64	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	440 278,64	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	702 800,00	0,00	0,00	702 800,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 2 300 000,00	0,00	VI 0,00
Ressou	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	rces propres internes de l'année (b) (3)	2 300 000,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	17 500,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 500,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	400,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	235 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	158 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	228 100,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	1 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	500 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	12 100,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	400,00	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	54 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	800,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	76 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 200,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 000 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	2 300 000,00	0,00	2 149 783,70	0,00	4 449 783,70

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	702 800,00
Ressources propres disponibles	VIII	4 449 783,70
Solde	IX = VIII - IV (5)	3 746 983,70

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT6 - Régie des Eaux - BS - 2018

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017609000	140 000,00	0,00	140 000,00	14 000,00	45 000,00	81 000,00
176010EA Gestion de l'Administration						
2017600900 176110EA Eau	12 180 000,00	0,00	12 180 000,00	3 294 000,00	3 000 000,00	5 886 000,00
2017601000 176110EA Eau	2 381 000,00	0,00	2 381 000,00	581 000,00	600 000,00	1 200 000,00
2017602000 176110EA Eau	120 000,00	10 000,00	130 000,00	60 000,00	20 000,00	40 000,00
2017603000 176110EA Eau	150 000,00	0,00	150 000,00	20 000,00	100 000,00	30 000,00
2017604000 176110EA Eau	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	100 000,00	4 900 000,00
2017605000 176110EA Eau	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	425 000,00	375 000,00
2017606000 176110EA Eau	160 000,00	0,00	160 000,00	50 000,00	40 000,00	70 000,00
2017607000 176110EA Eau	190 000,00	10 000,00	200 000,00	30 000,00	20 000,00	140 000,00
2017608000 176110EA Eau	475 000,00	0,00	475 000,00	80 000,00	130 000,00	265 000,00

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ABC		0	900,000,00
INGENIEUR EN CHEF	А	1	0,00
ATTACHE	А	1	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	Α	1	0,00
REDACTEUR	В	2	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1° CLASSE	В	5	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2° CLASSE	В	0	0,00
TECHNICIEN	В	0	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	4	0,00
AGENT DE MAITRISE	С	5	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1° CLASSE	С	5	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2° CLASSE	С	7	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	С	17	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	С	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1° CLASSE	С	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1° CLASSE 90%	С	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2° CLASSE	С	4	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2° CLASSE 80%	С	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	С	2	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 50%	С	1	0,00
APPRENTI	С	1	0,00
TOTAL GENERAL	ABC	60	900,000,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700355

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET: CT6 - Régie Assainissement (3)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19 IV - Annexes A - Eléments du bilan 2.7 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 28 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 32 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 33 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 34 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 38 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 39 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant

D - Arrêté et signatures

41

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 187 372,78	1 000 000,00	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)	

=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 187 372,78	1 187 372,78

0,00

187 372,78

INVESTISSEMENT

	•	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 324 713,80	-770 000,00
	+	+	+
R E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE	0,00	0,00

	=	=	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 094 713,80
E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00

_	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 324 713,80	1 324 713,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 512 086,58	2 512 086,58
---------------------	--------------	--------------

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

T S

REPORTE (2)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes,

il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l exercice (1)	II	nouvenes	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 395 000,00	0,00	479 372,78	479 372,78	1 874 372,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 802 000,00	0,00	488 000,00	488 000,00	2 290 000,00
014	Atténuations de produits	650 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	870 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	3 862 000,00	0,00	1 187 372,78	1 187 372,78	5 049 372,78
66	Charges financières	194 000,00	0,00	0,00	0,00	194 000,00
67	Charges exceptionnelles	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	4 246 000,00	0,00	1 187 372,78	1 187 372,78	5 433 372,78
023	Virement à la section d'investissement (6)	855 000,00		0,00	0,00	855 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 290 000,00		0,00	0,00	1 290 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	2 145 000,00		0,00	0,00	2 145 000,00
	TOTAL	6 391 000,00	0,00	1 187 372,78	1 187 372,78	7 578 372,78

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 578 372,78

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 540 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	6 540 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	5 546 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	6 546 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes réelles d'exploitation	5 731 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	6 731 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	660 000,00		0,00	0,00	660 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	660 000,00		0,00	0,00	660 000,00
	TOTAL	6 391 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	7 391 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 187 372,78

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 578 372,78

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 485 000,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

=

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		N/ - 1 - 11 - 111
		ı	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 081 713,80	1 081 713,80	1 081 713,80
	Total des opérations d'équipement	2 984 000,00	0,00	243 000,00	243 000,00	3 227 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 984 000,00	0,00	1 324 713,80	1 324 713,80	4 308 713,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	421 000,00	0,00	0,00	0,00	421 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	421 000,00	0,00	0,00	0,00	421 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	3 405 000,00	0,00	1 324 713,80	1 324 713,80	4 729 713,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	660 000,00		0,00	0,00	660 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	660 000,00		0,00	0,00	660 000,00
	TOTAL	4 065 000,00	0,00	1 324 713,80	1 324 713,80	5 389 713,80

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 389 713,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		l'exercice (1)	réaliser N-1			
		ı	(2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	770 000,00	0,00	-770 000,00	-770 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 920 000,00	0,00	-770 000,00	-770 000,00	1 150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles d'investissement	1 920 000,00	0,00	-770 000,00	-770 000,00	1 150 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	855 000,00		0,00	0,00	855 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 290 000,00		0,00	0,00	1 290 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre d'investissement	2 145 000,00		0,00	0,00	2 145 000,00
	TOTAL	4 065 000,00	0,00	-770 000,00	-770 000,00	3 295 000,00

+

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT6 - Régie Assainissement - BS - 2018

ľ	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 094 713,80
_		=
ı	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 389 713,80

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 485 000,00
--	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	479 372,78		479 372,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 000,00		488 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00		220 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 187 372,78	0,00	1 187 372,78

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 187 372,78

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	243 000,00		243 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 081 713,80	0,00	1 081 713,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 324 713,80	0,00	1 324 713,80

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 324 713,80

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000 000,00		1 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	187 372,78

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 187 372,78

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-770 000,00	0,00	-770 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	-770 000,00	0,00	-770 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 094 713,80
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 324 713,80

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 395 000,00	479 372,78	479 372,78
604	Achats d'études, prestations de services	100 000,00	20 000,00	20 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	300 000,00	63 872,78	63 872,78
6062	Produits de traitement	230 000,00	-20 000,00	-20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	155 000,00	135 000,00	135 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	60 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 000,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	200 000,00	94 000,00	94 000,00
6168	Autres	55 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	20 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	3 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 802 000,00	488 000,00	488 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 800 000,00	488 000,00	488 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	650 000,00	220 000,00	220 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	650 000,00	220 000,00	220 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	3 862 000,00	1 187 372,78	1 187 372,78
	= (011 + 012 + 014 + 65)		,,,,,	
66	Charges financières (b) (8)	194 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	169 914,28	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 418,90	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	26 504,62	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	190 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000.00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	165 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
		'		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	4 246 000,00	1 187 372,78	1 187 372,78
023	Virement à la section d'investissement	855 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 290 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 290 000,00	0,00	0,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	2 145 000,00	0,00	0,00

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT6 - Régie Assainissement - BS - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 145 000,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	6 391 000,00	1 187 372,78	1 187 372,78

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 187 372,78

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	23 983,05
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-26 401,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 418,90

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 000,00	0,00	0,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	2 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	4 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 540 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
704	Travaux	600 000,00	100 000,00	100 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	4 000 000,00	600 000,00	600 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	700 000,00	300 000,00	300 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	20 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	5 546 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	185 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	165 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	5 731 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	660 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	660 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	660 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 391 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	187 372,78
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 187 372,78

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Chap / art (1) Libellé (1)		Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	1 081 713,80	1 081 713,80
2313	Constructions	0,00	304 713,80	304 713,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	777 000,00	777 000,00
2017600100	Opération d'équipement n° 2017600100 (5)	1 800 000,00	0,00	0,00
2017600200	Opération d'équipement n° 2017600200 (5)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
2017600300	Opération d'équipement n° 2017600300 (5)	50 000,00	0,00	0,00
2017600400	Opération d'équipement n° 2017600400 (5)	200 000,00	0,00	0,00
2017600500	Opération d'équipement n° 2017600500 (5)	24 000,00	13 000,00	13 000,00
2017600600	Opération d'équipement n° 2017600600 (5)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
2017600700	Opération d'équipement n° 2017600700 (5)	250 000,00	80 000,00	80 000,00
2017600800	Opération d'équipement n° 2017600800 (5)	600 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 984 000,00	1 324 713,80	1 324 713,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	421 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	371 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	50 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	421 000,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 405 000,00	1 324 713,80	1 324 713,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	660 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	660 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	315 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	322 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	660 000,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 065 000,00	1 324 713,80	1 324 713,80

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 324 713,80

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	200 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	800 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	770 000,00	-770 000,00	-770 000,00
1641	Emprunts en euros	770 000,00	-770 000,00	-770 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 920 000,00	-770 000,00	-770 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 920 000,00	-770 000,00	-770 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	855 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 290 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 118,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	2 377,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 200,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	14 120,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	284 890,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	430,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	218 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	415 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	14 200,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	815,00	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	120 000,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	41 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	138 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	850,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 145 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 145 000,00	0,00	0,00
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 065 000,00	-770 000,00	-770 000,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 094 713,80
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 324 713,80

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT6 - Régie Assainissement - BS - 2018

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	=
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600100 (1) LIBELLE : REMPLACEMENT RESEAUX EU TRADI

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	0,00
· ·	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600200 (1) LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600300 (1) LIBELLE : ETUDES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600400 (1) LIBELLE : RESTRUCTURATION ASS ZAC HOTEL DE VILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600500 (1) LIBELLE: ACQUISITION MATERIEL MOBILIER LICENCES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	13 000,00	b 13 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-13 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600600 (1) LIBELLE : ACQUISTIONS MATERIELS DIVERS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif	-30 000,00
Besoin de financement si négatif	

Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600700 (1) LIBELLE: POSTES DE REFOULEMENT ET STEP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	30 000.00	30 000.00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-80 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017600800 (1) LIBELLE : CHEMISAGES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` . ,	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

		IV - ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	N – ETAT DE	: LA DETTE – DETAI	IL DES CREDITS DE	TRESORERIE		A1.1
	A1.1	– DETAIL DES CREI	A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	IE (1)		
	Date de la			Montant des rem	Montant des remboursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	0,00	0,00	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(3) Il s'agit des interêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618. (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

Caté-gorie d'em-prunt (8)

Companies of the same at content at details at the same at content at details a foreigne du content at details at a foreigne du content at a forei					IV – ANN	ANNEXES								2
Control Cont		ELEMENTS DI	U BILAN –		A DETTE	- REPARTITIC	ON PAR	NATURE	DE DE	HE				A1
Expension of the control of the co			A1.2 –	REPARTII	TION PAR	NATURE DE D	ЕТТЕ (hors 1644	9 et 166	9)				
Particular Par				•	•	Emprunts et	dettes à l'ori	gine du contrat						
Secret (Tash) Shorter (Tash) Short	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Taux i Niveau de taux (5)	Initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
Second Content Cability Second Cabilit	163 Emprunts obligataires (Total)					00'0								
SECURITY SOCIETE GINERALE SU0022009 151/022009 S101/22010 S50 000.00 F 1562 S289 EUR T C	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 300 000,00								
SOCIETE CEMENALE 30092009 11/10/2009 250202101 250002000 F 4300 4450 EUR 5 5 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7	1641 Emprunts en euros (total)					6 300 000,00								
CAUSSE DEPARCNEE 130F2000 CAUSSE DEPARCNEE 130F2000 CAUSSE DEPARCNEE 130F2000 CAUSSE DEPARCNEE 130F2000 CAUSSE DEPARCNEE 130F2001 CAUSSE DEPARCNEE 130F2001 CAUSSE DEPARCNEE CA	40002/17969 001	SOCIETE GENERALE	30/09/2009	15/10/2009	31/01/2010	550 000,00	ш		1,592	3,238	EUR	⊢	O	0
CARSE CPARGNE 22062011 300772012 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082011 31082012 310	40003/A2909299	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	03/08/2009	25/02/2010	700 000,00	ш		4,300	4,360	EUR	Ø	۵	z
CASEDT MATUREL 23062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062011 17062012 170	40006/A291027F	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2010	30/07/2010	25/02/2011	00'000 006	ш		3,510	3,547	EUR	Ø	۵	0
CAREOT MATUREL 2506/2012 3100/2013	40007/20011804	CREDIT MUTUEL	23/05/2011	17/06/2011	31/08/2011	700 000,00	ш		4,765	4,865	EUR	⊢	۵	z
CAUSE DEPARCHE 3110/2012 2031/22012 205002013 F 4,575 EUR T P P SEUDO CONSTOLE DEVACALE 1507/2006 2517/20013 1/20/20	40010/20011805	CREDIT MUTUEL	25/06/2012	30/07/2012	31/08/2012	800,000,00	L		4,850	4,955	EUR	⊢	۵	z
Signature Dayloute PostAle 150032013 1704/2013 01062013 860 00000 F 3.980 4,071 EUR T C	40011/A29120QI	CAISSE D'EPARGNE	31/10/2012	03/12/2012	25/03/2013	950 000,00	ш		4,550	4,676	EUR	-	۵	z
CAUSSE DEPARCNE 1367/2006 25/17/2006 25/17/2006 500 000,00 F 4,100 4,100 T P P	40013/MON279165EUR	BANQUE POSTALE	15/03/2013	12/04/2013	01/08/2013	850 000,00	ш		3,980	4,071	EUR	-	O	z
National N	40021/2006164	CAISSE D'EPARGNE	13/07/2006	25/07/2006	25/12/2006	350 000,00	ш		4,050	4,110	EUR	F	۵	0
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	40022/MON259188EURO/02750	DEXIA CL	04/06/2008	11/07/2008	01/11/2008	500 000,00	Ь		4,510	4,654	EUR	Τ	Ь	z
Particular Par	1643 Emprunts en devises (total)					00'0								
dettes assortis de dettes (cotal) Casa decides (cotal) Gazz 600,00 F Casa 600,00	16441 Emprunts assortis d'une option de tírage sur ligne de trésorerie (total)					00'0								
deftes assortis de unières (Total) G32 600,00 F <td>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>00'0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0								
METP et PPP (total) METP et PPP (total) 0,00 0,00 F AGENCE DE L'EAU 11/02/2003 16/06/2007 16/06/2007 16/06/2007 16/06/2007 16/06/2007 16/06/2007 16/06/2007 F 0,000 EUR A P	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					632 600,00								
units et dettes (total) AGENCE DE L'EAU 11/02/2003 15/01/2007 16/05/2007	1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0								
AGENCE DE L'EAU 11/02/2003 15/01/2007 16/01/2007 16/06/2007 16/06/2007 274 200,00 F 0,000 6,000 EUR A P	1678 Autres emprunts et dettes (total)					632 600,00								
AGENCE DE L'EAU 30/09/2003 16/06/2007 274 200,00 F 0,000 EUR A P P	40018/2003-0350	AGENCE DE L'EAU	11/02/2003	15/01/2007	16/01/2007	144 300,00	Н		0,000	0,000	EUR	٧	Д	z
	40019/2003-1731	AGENCE DE L'EAU	30/09/2003	16/06/2003	16/06/2007	274 200,00	ш	_	00000	0,000	EUR	∢	۵	z

\(\frac{1}{4}\) \(\frac{1}{4}\

A-1

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		·					
			240					Taux initial	nitial		Dório		Possibilité	Çaşç
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
40020/2006-396	AGENCE DE L'EAU	15/02/2006	15/02/2006	16/06/2009	214 100,00	ч		0,000	0,000	EUR	٧	Ь	z	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					6 932 600,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intèrêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle : M : mensuelle , B : bimestrielle , S : semestrielle , T : trimestrielle , X autre .

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

				IV – ANNEXES	ES							<u>></u>
	ELEME	ELEMENTS DU BILAN –	- ETAT DE	LA	EPARTIT	NOL	JETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	E DE 1	DETTE			A1.2
		A1.2 – RI	REPARTITION P		TE DE DE	TTE	AR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	et 166) (suite)			
					En	nprunts	Emprunts et dettes au 01/01/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		4 113 529,02					370 522,88	169 914,28	00'0	23 983,05
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		4 113 529,02					370 522,88	169 914,28	00'0	23 983,05
40002/17969 001	z	00'0	A-1	330 000'00	11,82	ш		3,580	27 500,00	11 602,75	00'0	1 845,03
40003/A2909299	z	00'0	A-1	382 182,59	6,64	ш		4,300	47 881,92	15 924,60	00'0	4 991,29
40006/A291027F	z	00'0	A-1	653 151,61	12,64	ш		3,510	40 432,19	22 573,91	00'0	7 467,52
40007/20011804	z	00'0	A-1	540 149,34	13,40	ш		4,765	29 259,85	25 220,43	00'0	2 074,76
40010/20011805	z	00'0	A-1	571 038,50	9,40	ш		4,850	48 552,81	26 821,19	00'0	2 159,71
40011/A29120QI	z	00'0	A-1	701 697,33	26'6	ш		4,550	56 763,53	30 967,83	00'0	407,56
40013/MON279165EUR	z	00'0	A-1	594 999,94	10,32	ш		3,980	56 666,68	22 835,24	00'0	3 511,43
40021/2006164	z	00'0	A-1	108 210,83	3,73	ш		4,050	27 276,69	3 971,75	00'0	45,53
40022/MON259188EURO/02750	z	00'00	A-1	232 098,88	5,58	ш		4,510	36 189,21	9 996,58	0,00	1 480,22
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'00	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		133 010,00					49 310,00	00'0	00'0	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		133 010,00					49 310,00	00'0	00'0	0,00
40018/2003-0350	Z	00'0	A-1	38 480,00	3,04	ъ		0,000	9 620,00	00'0	00'0	00'0
40019/2003-1731	z	00'0	A-1	73 120,00	3,45	ш		0,000	18 280,00	00'0	00'0	00'0

					Ē	mprunts e	Emprunts et dettes au 01/01/N	7				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
40020/2006-396	Z	00'0	A-1	21 410,00	0,45	Ь		0,000	21 410,00	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		4 246 539,02					419 832,88	169 914,28	00'0	23 983,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	<u>\</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

contrat bonifiées mi	Emprunts ventilés par structure de taux selon le			N/T	9	Durée	Dates des	ļ	ŀ	Durée Dates des	Taux maximal après	Niveau du taux à la	Intérêts à payer	Intérêts à percevoir au	% par type de taux
Auto-total part Auto-total	risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	chef de file	Nominal (2)	dû au 01/01/N (3)	d'indices (4)	du	périodes bonifiées		naximal (6)	Coût de sortie (7)	couver- ture éventu-	date de vote du budget	au cours de l'exercice (10)	cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	selon le capital restant
Integration, taux variable and another taux, taux variable and the part of aux, taux variable (b) and add furnors) (c) and add f					1	T			I		elle (8)	(6)	I		dû
Al. (A) Co.00 0.00	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
ALL (B) OAD	TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TAL (B) On 00 <	Barrière simple (B)														
Indicated signating (C) TAL (C) On O	TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
PAL(5) Charles Charles <th< td=""><td>Option d'échange (C)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></th<>	Option d'échange (C)														
riplicateur jusqu'à 3 ou tiplicateur jusqu'à 5 capé lithicateur jusqu'à 5 (E) AL (D) 0,00	TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
0000 0000 000 <td< td=""><td>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
00'0 00'0	TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
0000 0000	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
00'0 00'0 <td< td=""><td>TOTAL (E)</td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>00'0</td><td></td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td></td<>	TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
AL GENERAL (2007) (2007	Autres types de structures (F)														
00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			000	00'0	00'0
	TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		-	- ANNEXES				≥
ELEMENTS D	U BILAN – E	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A1.4
		A1.4 - TYPOLO	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
Ind Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
unque). Taux variable simple platomie (<i>cap</i>) ou encaule (<i>tap</i>) ou encaule (<i>tanne</i>)	Montant en euros	4 246 539,02	00'00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
(I) Multiplicatour inequ's 2 - multiplicatour inequ's E	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) munipilicateur Jusqu'a 5 , munipilicateur Jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	AZ

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	Immobilisations incorporelles - Frais d'études	10	18/06/2015
L	Immobilisations incorporelles - Frais d'insertion	10	18/06/2015
L	Immobilisations incorporelles - Logiciels bureautiques	3	18/06/2015
L	Immobilisations incorporelles - Autres immobilisations	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Constructions bâtiments	50	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Bâtiments administratifs	30	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Installations générales et aménagement	20	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Réseaux d'assainissement	50	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Matériels industriels	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Outillages	5	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Matériels spécifiques d'exploitation	8	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Batiments d'exploitation mis à disposition	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Installations générales agencement	10	18/06/2015
	aménagement		
L	Immobilisations corporelles - Véhicules légers	5	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Véhicules lourds	10	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Matériels de bureau et informatiques	3	18/06/2015
L	Immobilisations corporelles - Mobiliers	5	18/06/2015
L	Subventions d'investissement	15	18/06/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 1 081 000,00	0,00	II 0,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	421 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	371 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	50 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	es et transferts à déduire des ressources propres	660 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	660 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 081 000,00	0,00	0,00	1 081 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 2 145 000,00	0,00	VI 0,00	
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	2 145 000,00	0,00	0,00	
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	10 118,00	0,00	0,00	
28033	Frais d'insertion	2 377,00	0,00	0,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 200,00	0,00	0,00	
28088	Autres immobilisations incorporelles	14 120,00	0,00	0,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	284 890,00	0,00	0,00	
281315	Bâtiments administratifs	430,00	0,00	0,00	
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	218 000,00	0,00	0,00	
281532	Réseaux d'assainissement	415 000,00	0,00	0,00	
28154	Matériel industriel	14 200,00	0,00	0,00	
28155	Outillage industriel	815,00	0,00	0,00	
281562	Service d'assainissement	120 000,00	0,00	0,00	
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	41 000,00	0,00	0,00	
28182	Matériel de transport	138 000,00	0,00	0,00	
28184	Mobilier	850,00	0,00	0,00	
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à répartir plusieurs exercices				
021	Virement de la section d'exploitation	855 000,00	0,00	0,00	
	8				

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	2 145 000,00	0,00	2 094 713,80	0,00	4 239 713,80

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 081 000,00
Ressources propres disponibles	VIII	4 239 713,80
Solde	IX = VIII - IV (5)	3 158 713,80

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT6 - Régie Assainissement - BS - 2018

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017600500 MOB LICENCE 176011AS Gestion de l'Administration	57 000,00	13 000,00	70 000,00	13 000,00	24 000,00	20 000,00
2017600700 STEP POSTE EU 176110AS Assainissement	900,000	80 000,00	980 000,000	293 000,00	250 000,00	357 000,00
2017600600 MATERIELS DIVERS 176110AS Assainissement	80 000,00	30 000,00	110 000,00	30 000,00	20 000,00	30 000,00
2017600300 ETUDES 176110AS Assainissement	253 000,00	0,00	253 000,00	3 000,00	50 000,00	200 000,00
2017600100 RESEAUX EU 176110AS Assainissement Réseaux	7 090 000,00	0,00	7 090 000,00	1 690 000,00	1 800 000,00	3 600 000,00
2017600800 CHEMISAGE 176110AS Assainissement Réseaux	2 400 000,00	100 000,00	2 500 000,00	600 000,00	600 000,00	1 200 000,00
2017600400 ZAC HOTEL DE VILE 176110AS Assainissement Réseaux	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	10 000,00	200 000,00	990 000,00
2017600200 VEHICULES 176110AS Assainissement Step	390 000,00	20 000,00	410 000,00	270 000,00	40 000,00	80 000,00

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ABC		0	488 000,00
INGENIEUR EN CHEF	А	0	0,00
ATTACHE	А	0	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	Α	0	0,00
REDACTEUR	В	0	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1° CLASSE	В	2	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2° CLASSE	В	1	0,00
TECHNICIEN TERRITORIAL	В	2	0,00
TECHNICIEN TERRITORIAL	В	1	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	6	0,00
AGENT DE MAITRISE	С	4	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1° CLASSE	С	7	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2° CLASSE	С	6	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	С	8	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	С	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1° CLASSE	С	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2° CLASSE	С	2	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	С	1	0,00
APPRENTI	С	1	0,00
TOTAL GENERAL	АВС	43	488 000,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .